

■ **ARGALL CONSULTING Sàrl**, à Rolle (FOSC du 05.02.2002, p. 16). Racine Arlette, qui n'est plus associée-gérante et dont la signature est radiée, a cédé sa part de CHF 1'000 au nouvel associé Staudenmann Michel, de Guggisberg, à Lutry, gérant avec signature individuelle.  
Journal no 6722 du 15.07.2003  
(01092356 / CH-550.1.028.458-1)